



# Les Services Publics et la Fonction Publique appartiennent à tous. Protégeons-les

Le Projet de loi dit de transformation de la Fonction Publique vient d'être présenté au Conseil des Ministres. Le gouvernement souhaite le faire valider par le Parlement avant l'été.

Ce projet ne concerne pas que la gestion des agent-es de la Fonction Publique. Il vous concerne tous et toutes en tant qu'usagers. Il s'agit d'attaques sans précédent qui visent à transformer en profondeur la Fonction Publique et à fragiliser les services publics.

Ce projet va faciliter par la généralisation du recours au contrat les restructurations, les suppressions, les externalisations ou la privatisation des missions de service public. Il ne répond pas aux besoins actuels exprimés par les français depuis plusieurs mois qui souhaitent une fonction publique plus proche, plus humaine sur tout les territoires.

**Ces réformes ne sont pas portées par la volonté  
d'un meilleur service public,  
mais bien par des principes de coupes budgétaires.**

**Les discours sur la modernisation ne servent qu'à masquer en réalité  
une dégradation des services publics.**

**C'est en fait moins de service public qui nous attend tous et toutes.**

Les services publics ont pour mission de satisfaire les besoins collectifs :

- en permettant la prise en charge de toutes et tous, quel que soit leur âge, leur origine, et leur situation financière et sociale, et non selon le patrimoine.
- sur l'ensemble des territoires ruraux comme urbains
- en protégeant les plus faibles et non en confortant les plus forts
- en rendant possible une véritable redistribution des richesses.

Revendiquons des services publics accessibles à tous et à toutes qui servent et aident l'usager et réduisent les inégalités et assurent la cohésion sociale.

Cela suppose que les services publics soient assurés :

- par une fonction publique à la neutralité indispensable et non soumis aux intérêts privés.
- en garantissant l'impartialité de ses agent-es, leur indépendance du politique et des intérêts privés.

**Bâtissons toutes et tous le service public de demain,  
un service public juste et protecteur, au service de l'usager.**

# Tous les secteurs sont impactés

## Education

Les contre-réformes du Ministre JM.Blanquer sont caractérisées par un renforcement de la sélection (réforme du Bac, Parcours sup), un autoritarisme sans précédent, un budget insuffisant qui conduit à des fermetures de classes massives notamment dans les zones rurales( plus de 60 en deux ans en Sarthe). Qui plus est le Ministre nomme "Pour un école de la confiance" une loi qui met en place la casse de l'Ecole publique, en lui imposant un fonctionnement managérial mettant à la fois les personnels et les établissements en concurrence, par le biais notamment de l'évaluation permanente.

Les mobilisations en cours dans ce secteur sont significatives de la colère des parents, élu-es, enseignant-es face à ce projet destructeur.

## Santé

Les attaques menées par les gouvernements successifs et amplifiées par Emmanuel Macron sur la FPH, ont des conséquences dramatiques : Aujourd'hui l'Hôpital du Mans dégage des excédents pour la 3ème année consécutive (plus de 6 millions en 2018) au détriment de la fermeture de lits au CHM et dans le département.

Pendant combien de temps le personnel du CHM et l'EPSM va-t-il pouvoir absorber toute cette activité ? Hôpitaux en tension c'est toute l'année !

La réponse aux besoins de santé passe par l'équité d'accès au système sanitaire et social.

EHPAD : l'ARS projette de réunir ces 2 EHPAD sur 1 seul site : qu'adviendra-t-il des 38 salarié-es ? Et quel effet aura ce regroupement sur le bien-être des personnes âgées ?

## Territoriaux

70 000 postes d'agents territoriaux vont disparaître d'ici la fin du quinquennat. D'ores et déjà ce sont 150 postes qui ont été fermés à Le Mans Métropole depuis 4 ans.

Le projet de loi Macron vise à « élargir la voie de recrutement direct par contrat » sur les communes de plus de 40 000 habitants (seuil actuel : 80 000). La loi prévoit également de « créer des CDD de projet » et « le recours au contrat à temps partiel subi ». La précarité existe déjà dans la FPT.

Conséquences : aucune garantie, aucune possibilité de titularisation, de formation et de déroulement de carrière.

On ne travaille pas assez !! C'est un faux discours ! De plus la pénibilité au travail n'est pas reconnue. Les primes ne sont pas reconnues pour la retraite !

Fusion des CHSCT et CT et réduction des compétences CAP : cette loi priverait un quart des agents d'une instance travaillant sur les conditions de travail. Seul recours pour les agents : leur hiérarchie !! Et aucune visibilité sur les critères de choix, sur l'équité, sur leur déroulement de carrière. Quel retour en arrière !!!

## Poste

Le désengagement de la Poste vis-à-vis de l'aménagement du territoire se traduit par toujours plus de fermetures de bureaux en zone rurale et urbaine (5 300 bureaux "contre" 17 000 points de contact en France).

En plus de porter atteinte au service public postal, il agrave la situation de l'emploi des postiers (1 poste disparaît par heure !)

## Télécom

Le réseau des boutiques de télécommunication s'amenuise sous l'argument fallacieux de la "digitalisation". Qu'en pensent aujourd'hui les habitants de La Flèche, de La Ferté Bernard, qui il y a une dizaine d'années bénéficiaient de boutiques pourtant fortement fréquentées ?

Dans notre département, il ne reste aujourd'hui que 3 véritables boutiques Orange et elles sont concentrées sur la seule ville du Mans. Impossible de répondre aux attentes des usagers avec si peu de personnel.

## Finances Publiques

Ce secteur subit :

- un plan massif de suppressions d'emplois (de 20 000 à 30 000 envisagées d'ici 2022).
- une réduction du champ des missions (externalisations).
- une concentration extrême du réseau territorial appelée "la déconcentration revisitée".
- des recrutements de contractuels, y compris sur les emplois de titulaires,
- des dispositifs de mobilité forcée.
- une rémunération individualisée (FIFSEEP) et à la "tête du client".
- la régression sociale pour les agents : la réduction inédite du réseau et les dispositifs "Fonction Publique" se traduiront par une mobilité géographique et fonctionnelle forcée.
- les promotions internes sont réduites au minimum.
- aucune revalorisation de valeur du point d'indice et du régime indemnitaire qui conduit à une baisse du pouvoir d'achat.

## Ecologie

Le ministère de l'Ecologie (qui inclut chasse, transports, logement, aviation civile, etc) a subi la plus grosse réduction d'effectifs. La Direction des territoires de la Sarthe comptait 245 agents en arrivant à Paixhans et n'en a plus que 145 aujourd'hui. A ce rythme-là, il n'y aura plus personne en 2025 ! Ce même ministère est devenu un « laboratoire de la loi » en anticipant sur les dispositions futures.

Ainsi, des contractuel-es ont été recruté-es y compris sur des postes où il y a de nombreux candidats fonctionnaires.